

| PAYS DE L' **AGENAIS**



650 KM²
SUPERFICIE



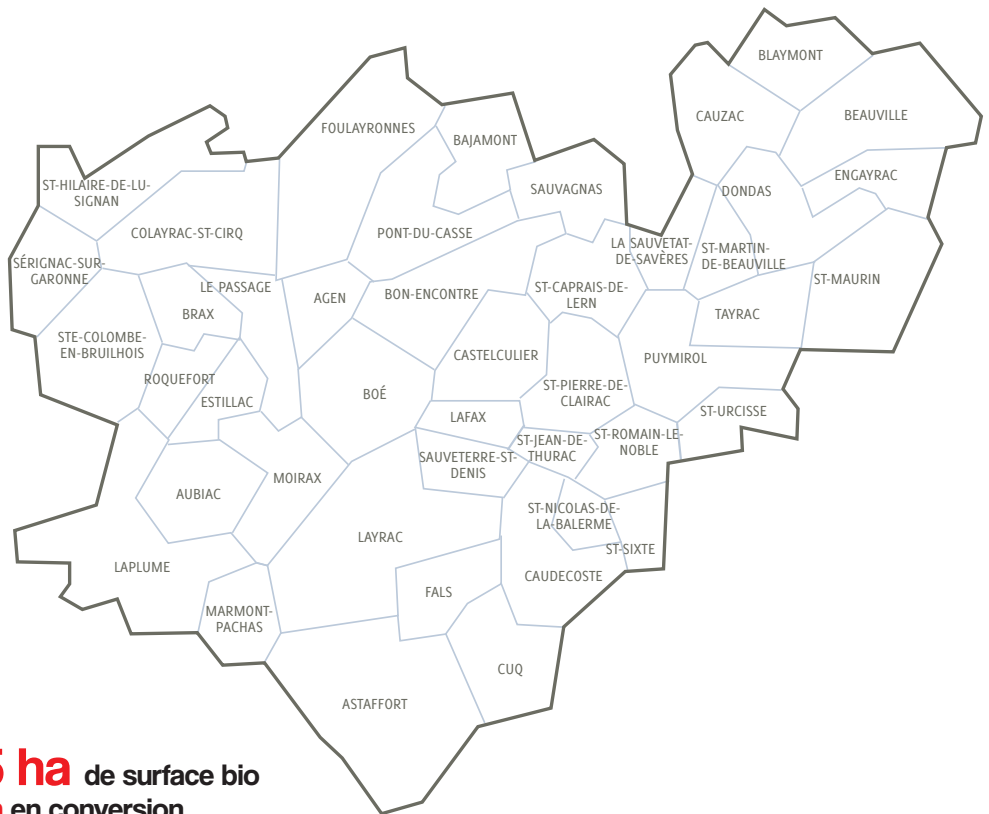
44
COMMUNES



105 000
HABITANTS
161 HABITANTS AU KM²

Situation agricole

- 1 070 exploitations et 37 600 ha de surfaces agricoles.



SURFACES BIO

1 565 ha de surface bio
+ **634 ha** en conversion

5,8 % de la SAU en bio

55 fermes bio

CONTEXTE DU TERRITOIRE

Le Pays de l'Agenais, c'est :

- une diversité et une richesse environnementales, patrimoniales et paysagères : vallée de la Garonne, plateaux de Serres au nord et coteaux du Bruilhois au sud,
- un territoire correspondant au bassin de vie et d'emploi de l'agglomération agenaise,
- un territoire en progression démographique,
- un pays dynamique lié à la présence d'activités phares (agriculture) et à des pôles d'excellence : technopole agro-alimentaire « l'Agropole », industrie pharmaceutique, enseignement supérieur...
- un pays conservant son caractère et son identité rurale...



Atouts

- Territoire rural, bien desservi (Autoroute/ Aérien/Ferroviaire), positionnement géographique privilégié entre 2 métropoles régionales (Bordeaux/Toulouse) sur l'axe de la Garonne.
- Bassin de vie important, bien doté de services et d'équipements à la personne.
- Une vie culturelle, sportive et de loisirs diversifiée et dynamique.
- Présence de circuits courts, volonté de consommer local avec certaines pratiques d'approvisionnement présentes.
- Des pôles d'innovation, de formation et de recherche renommés : l'ENAP (Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire) et BMS UPSA (Bristol-Myers Squibb Union Pharmacologie Scientifique Appliquée).
- Un important pôle agroalimentaire : l'Agropole (seule technopole européenne spécialisée en agroalimentaire, à proposer, sur un même lieu, toutes les conditions pour créer, développer et implanter les projets agroalimentaires).
- Des entités paysagères caractéristiques.



Faiblesses

- Une accessibilité inégale du territoire : problématique de la mobilité des personnes au sein du territoire : très restreint entre ville et campagne, saturé en ville.
- Difficultés logistiques pour gérer les approvisionnements.
- Peu de communication et de lisibilité entre producteurs et restaurateurs ou distributeurs.
- Manque de visibilité du programme LEADER.
- Un ralentissement de la croissance démographique et un vieillissement croissant de la population.
- Un développement très différencié entre une partie Est, rurale à vocation résidentielle et agricole, et une partie Ouest au cœur du bassin d'emploi et d'équipements du département, qui génère des disparités importantes entre les communes de l'est et de l'ouest tant en termes d'attractivité que de mixité sociale.
- 80% des effectifs salariés du Pays de l'Agenais se concentrent dans les secteurs du service à la personne et aux entreprises (monoactivité fragilisante).
- Amorçe de réflexion stratégique en matière de qualité de l'environnement (paysage, agriculture, transports, etc.).



Opportunités

- Territoire diversifié et un cadre géographique attractifs offrant un potentiel d'offres touristiques diverses (tourisme de masse / tourisme d'affaire).
- Un riche potentiel en main d'œuvre : Présence importante d'écoles sur le territoire, un pôle d'enseignement supérieur en développement.
- L'innovation et la recherche au cœur de la dynamique territoriale.
- Présence importante d'une classe moyenne potentiellement consommatrice de produits locaux.
- Nombreux acteurs ayant la volonté de développer les circuits de proximité (agriculteurs, MIN (Marché d'Intérêt National), Agropole, Chambre d'agriculture...) pour renforcer le rôle de l'agriculture dans le dynamisme économique du territoire.
- Cadre de la Loi Alimentation et Agriculture permettant de développer des projets sur le territoire : programme Leader permettant de financer des projets innovants sur le territoire.



Menaces

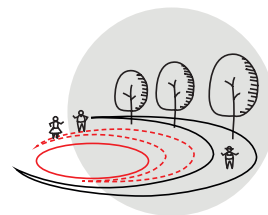
- Le fonctionnement des réseaux présents sur le territoire : un isolement accentué pour les communes les plus éloignées d'Agen.
- Une attraction de la métropole au détriment des zones rurales.
- Un habitat en pleine expansion mais une offre toujours insuffisante face à la demande et une pression sur les territoires agricoles en bordure d'agglomération.
- Des secteurs d'activités qui n'arrivent pas à trouver de la main d'œuvre qualifiée dont l'agriculture.
- Une forte baisse de l'activité agricole : impact économique, social et environnemental (une diminution constante du nombre d'exploitations et de la SAU).
- Une banalisation des atouts identitaires du territoire et une perte de cohésion du Pays : fusion Agen Agglomération/Albret/Agenais.

LES ENJEUX DU TERRITOIRE

Ils reposent sur des ambitions majeures et complémentaires pour le Pays de l'Agenais :

1 Construire une harmonie et un équilibre entre les différents territoires du bassin de vie de l'Agenais

- Profiter du dynamisme du pôle urbain pour maintenir des pôles ruraux vivants.
- Assurer une unité territoriale via le développement des liens ville/campagne.
- Adapter et renforcer les réseaux de communication du Pays.
- Développer une identité commune du Pays de l'Agenais.
- Multiplier les actions de solidarité et les liens entre les personnes.



2 Renforcer l'attractivité

1. Garantir et pérenniser un cadre de vie de qualité conjugué avec un environnement attractif et la beauté des paysages agenais.

- Renforcer les conditions pour l'accueil et le maintien de la population.
- Développer une structuration et une organisation touristique à l'échelle du Pays.
- Préserver les richesses environnementales du territoire.

2. Jouer la carte d'une économie offensive et le pari de l'intelligence. Soutenir la compétitivité. Affirmer le positionnement du Pays de l'Agenais comme pôle régional dans l'armature du grand Sud-Ouest.

- Maintenir et développer l'activité agricole.
- Créer un environnement favorable à l'accueil et au développement des entreprises.
- Conforter et développer le pôle d'enseignement supérieur.

1. RENFORCER LES LIENS VILLE/CAMPAGNE

2. STRUCTURER UN CIRCUIT D'APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS LOCAUX AGENAIS POUR LES CITOYENS DE L'AGGLOMERATION

Enjeu 1
harmonie et
équilibre



les étapes



SENSIBILISATION DES HABITANTS

2016-2017 Portage du 1^{er} Défi Familles à Alimentation Positive en 47 par le programme Leader du Pays de l'Agenais, qui a permis de sensibiliser les consommateurs du territoire à la production biologique sans augmenter le budget alloué à l'alimentation, et plus globalement sur le thème de la consommation responsable.

Cette étape de sensibilisation a été indispensable pour appréhender cette thématique et entrevoir les actions à engager pour répondre à la feuille de route du programme Leader. Cependant elle n'a pas été suffisante si l'on souhaite permettre à un plus grand nombre de citoyens d'accéder à une alimentaire locale.



ÉTAT DES LIEUX DES PROJETS AGRICOLES

Le comité de programmation Leader note les difficultés de consommation des crédits alloués initialement pour le développement d'une agriculture de proximité, à travers les 2 fiches actions du plan de mandature :

- Diversifier et adapter l'offre des producteurs aux modes de consommations urbains.
- Valoriser et soutenir les circuits de distribution des produits issus de l'agriculture locale.

Très peu de projets éligibles sont proposés sur ces thématiques. Le Pays de l'Agenais souhaite donc mettre en œuvre à son niveau la structuration d'un approvisionnement local qui soit moteur de qualité et de durabilité sur le territoire. Selon la stratégie du territoire, les agriculteurs, doivent redevenir acteurs de la structuration des circuits de proximité adaptés aux besoins de la restauration collective locale.



RECRÉER DU LIEN ENTRE LES ACTEURS

Fin 2018, organisation d'un Educ'Tour : Cette journée avait vocation à réunir l'ensemble des acteurs du territoire autour de la thématique de l'agriculture de proximité « De la vente à la ferme au Marché d'Intérêt National, jusqu'à la cuisine centrale : la diversité des productions locales et des débouchés en Agenais ».

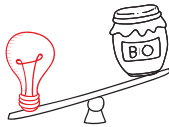
A cette occasion, le Syndicat Mixte du Pays de l'Agenais a préconisé la réalisation d'une étude globale sur les circuits courts (déplacements, ancrage territorial, valorisation locale, restauration collective...) confiée à une classe de BTS Développement et Animation des Territoires ruraux du Lycée l'Oustal de Villeneuve sur Lot.



ÉTAT DES LIEUX DE L'OFFRE ALIMENTAIRE VERS UN PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Il s'agissait d'établir un diagnostic global des circuits alimentaires de proximité sur le Pays, avec un zoom sur le débouché de l'approvisionnement en restauration hors domicile. Les résultats de ce diagnostic mettent en lumière notamment :

- Les difficultés de structuration de la filière agricole pour l'approvisionnement local en RHD, malgré les structures existantes, avec notamment une organisation maraîchère en vente directe individuelle.
- La méconnaissance et la perte d'information des systèmes de part et d'autre de la chaîne alimentaire (du producteur au cuisinier au consommateur).



VERS UN PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Les élèves ont également été mis à contribution :

- sur la création d'un guide des producteurs du Pays,
- sur les conditions d'élaboration d'un Programme Alimentaire de Territoire axé autour de la valorisation touristique des produits et des talents locaux.



PERSPECTIVES

- Analyse des potentialités d'un PAT sur le territoire
- Définition d'une stratégie et du programme à engager
- Mise en place d'un plan d'action en co-construction avec les structures locales
- Réflexion sur l'animation et la vie du PAT
- Réflexion sur les évolutions à apporter au programme Leader (contenu des fiches-actions, prochaine programmation) en concordance avec les conclusions du travail des BTS

Contributions des partenaires

PORTAGE POLITIQUE ET ANIMATION DU PROJET GAL Pays de l'Agenais (Groupe d'Action Locale)

MISE EN RELATION ET ACCOMPAGNEMENT BTS Lycée l'Oustal Villeneuve sur Lot, Agrobio 47, Chambre d'agriculture de Lot-et-Garonne

DISPOSITIFS DE PROGRAMMATION Charte du Pays de l'Agenais, GAL du programme Leader

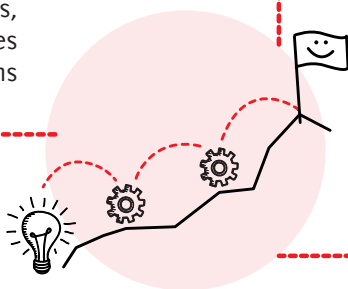
SYNTHÈSE

Facteurs de réussite

- Projet qui a permis de créer du lien au sein même du Pays, de sensibiliser les élus à la thématique agricole et aux problématiques alimentaires et de relocalisation.
- Sensibilisation des citoyens et des jeunes générations, via le travail confié à des BTS du département
- Partenariats multi-structures locales, qui permettent de mobiliser l'ensemble des acteurs œuvrant en parallèle sur le territoire.
- Un diagnostic initial et des objectifs, partagés en séance plénière avec des structures et des personnalités aux horizons socio-politiques différents.

Difficultés rencontrées

- Travail issu d'une réflexion des animateurs Leader en voyant les difficultés de consommation de l'enveloppe agricole.
- Le manque de mobilisation des acteurs autour des actions proposées par le Pays doit questionner l'approche : les sujets de travail sont-ils appropriés, permettent-ils de réduire l'écart entre urbanité et ruralité comme le voudrait le programme politique ?



Perspectives

Sur un territoire qui possède la double vocation rurale et technologique, la mise en place du Programme Alimentaire de Territoire devrait mettre à profit les points communs entre la technologie et la production agricole du territoire. Situé entre des territoires à forte attractivité touristique (littoral ou massif pyrénéen), le Pays de l'Agenais a besoin de trouver une attractivité plus singulière en valorisant son important potentiel de production grâce à son potentiel technologique par exemple. Le terroir mériterait ici de s'enrichir d'innovation, de modernité et d'environnement.

C'est à refaire



EDUC'TOUR Participation par tout profil d'acteurs du territoire (du sénateur à l'étudiant). Ce type de démarche serait à valoriser et à adapter à un public professionnel comme les restaurateurs, les producteurs, les apporteurs au MIN et pour développer les liens, notamment avec des pôles centraux pour le territoire comme l'Agropole.

Ce projet parvient à mobiliser in fine un grand nombre de structures : autant de missions et d'engagements politiques différents dans le projet dans lequel chacun se retrouve.

Pour nous contacter



• **BIO NOUVELLE-AQUITAINE** •



• **AGROBIO 47** •

Noémie SEGUIN, conseillère territoire



06 44 07 23 17



n.seguin47@bionouvelleaquitaine.com



7 bd Danton, 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT

AVEC LE SOUTIEN DE

